



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Emploi, qualification et revenus du travail »**

Réunion du 9 novembre 2023

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité
Enquête sur les emplois vacants (Evac)**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête sur les emplois vacants (Evac)
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
Contenu du questionnaire	Servant à répondre à un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	Etablissements de 1 salarié ou plus appartenant à la fonction publique (hors éducation nationale)
Champ géographique	France, hors Mayotte

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	<p>L'enquête comportera deux questionnaires: une version trimestrielle, courte, et une version annuelle, avec quelques questions complémentaires sur les canaux et difficultés de recrutement.</p> <p>Version trimestrielle (environ cinq questions):</p> <ul style="list-style-type: none">- Postes sur lesquels l'établissement effectue des démarches de recherche d'un candidat <p>Version annuelle (environ dix questions):</p> <ul style="list-style-type: none">- Postes sur lesquels l'établissement effectue des démarches de recherche d'un candidat- Canaux et difficultés de recrutement (questions inspirées de l'enquête Ofer-offres d'emplois et recrutements)- [Eventuellement] Questions sur les projets de recrutements (inspirées de l'enquête BMO-besoins de main-d'oeuvre)
URL de consultation du	

questionnaire	
Objectifs	<p>Dans le cadre du futur règlement européen Labour Market statistics on Businesses (LMB), la France à transmettre des informations sur les emplois vacants sur l'ensemble de l'économie. Actuellement, seul le champ des entreprises privées de plus de 10 salariés est couvert. La date de première transmission des données, initialement prévue pour 2025, a été décalée au T1 2026.</p> <p>La France bénéficie actuellement d'une dérogation par rapport au règlement en vigueur (JVS Framework Régulation N°453/2008) qui impose aux Etats-membres de couvrir tous les secteurs de l'économie et toutes les tailles d'entreprises pour les statistiques sur les emplois vacants. La France est un des derniers pays, avec l'Italie et le Danemark, à ne pas respecter ses obligations. Elle ne couvre pour le moment que les entreprises privées de 10 salariés ou plus. Un travail de trimestrialisation de données annuelles devrait permettre de couvrir le champ des entreprises de 1 à 9 salariés au T1 2024. Seule fonction publique demeure non couverte.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	Cf. supra
Historique	L'enquête est nouvelle. Elle s'inspirera toutefois de la formulation des questions sur les emplois vacants actuellement en vigueur dans l'enquête Acemo sur les entreprises privées. Le volet annuel s'inspirera de questions tirées des enquêtes Ofer et BMO.
Faits marquants précédentes éditions	
Concertation	<p>L'enquête a fait l'objet d'une concertation entre la Dares, l'INSEE et différents SSM dont le champ couvre la fonction publique (DGCL, DGAFF, DREES, DEPP, SIES). Deux réunions de travail ont eu lieu en 2023.</p> <p>Compte tenu des spécificités du recrutement dans l'éducation nationale, la DEPP fournira des chiffres sur les emplois vacants issus de son SI interne.</p>
Origine de la demande	Eurostat. Une demande de subvention a été acceptée.

Place dans un dispositif statistique	Cette enquête vient en complément de l'enquête Acemo dans un premier temps. Si l'expérience est concluante, il est envisagé à moyen/long terme d'étendre le champ à celui des entreprises privées, en le retirant d'Acemo. Cela permettrait de collecter des informations plus détaillées sur les emplois vacants dans le secteur privé (ex: déclinaison par métier, difficultés de recrutement). Des réflexions sont également en cours, à plus long terme encore, sur la fusion des enquêtes Evac (Dares) et BMO (Pole Emploi), pour couvrir notamment les projets de recrutement.
Extensions géographiques	Pour le moment, la couverture géographique est calée sur celle de l'enquête Acemo (France, hors Mayotte). Si les tests et la collecte sont concluantes, l'extension à Mayotte pourra être mise en oeuvre.
Utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Eurostat - SSM travaillant sur le secteur public (DARES, DGCL, DGAFF, DREES, DEPP, SIES, SSMSI etc.) - Pole Emploi, organismes régionaux (ex: DREETS), chercheurs etc.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Trimestrielle
Période de collecte	A partir du T1 2025
Mode de collecte	Web+Papier (à confirmer)
Comitologie	Groupe de travail inter-SSM
Contraintes pour l'enquête	<p>Enquête obligatoire.</p> <p>Conformité vis-à-vis de la définition européenne des emplois vacants.</p> <p>Pour limiter la charge statistique, il est prévu d'interroger les</p>

	petits établissements uniquement de manière annuelle et uniquement les établissements de grande taille de manière trimestrielle.
Coût de l'enquête	Une première estimation d'environ 400 000 euros a été faite pour la conception et le lancement de l'enquête (dossier de demande de subvention à Eurostat). Toutefois ce chiffre est à confirmer après le contact du prestataire qui sera en charge de l'enquête.
Organisme collecteur	IPSOS ou KANTAR PUBLIC (selon marché tournant Dares)
Plan de sondage	Le tirage des établissements se fera dans la DSN et sera stratifié par taille d'unité. Le champ de l'éducation nationale est exclu. L'enseignement supérieur est toutefois bien couvert par l'enquête.
Taille de l'échantillon	entre 500 et 1000 établissements publics (à déterminer)

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	SSM Travail - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Autres services producteurs	
Partenariat	Financement partiel d'Eurostat
Date prévisionnelle de la première publication	T4 2025.